

**LES 30 JEUNES INSCRITS À CE SÉJOUR
SERONT INSTALLÉS
CONFORTABLEMENT AU GITE DU
MOUTIER DES FEES AU COL DE
GROSSES PIERRES À LA BRESSE.**

**CHAQUE JOUR, DES ANIMATIONS ET SORTIES SUR LES
PISTES SERONT PROPOSÉES PAR L'ÉQUIPE
D'ANIMATION.**

**LES VALEURS DE CE SÉJOUR :
PARTICIPATION ET
RESPECT DE SOI & DE L'AUTRE**



Nous défendons l'idée que c'est en accompagnant les jeunes aux joies du « vivre ensemble » que nous leur proposons de mieux connaître l'autre, de mieux se connaître soi-même et d'apprendre à respecter les différences de chacun.

SÉJOUR DANS LES VOSGES

POUR LES 10-17 ANS

Ski, veillées animées, gestion collective du séjour, animations...



**DU 08 AU 14 FÉVRIER 2015,
AU COL DE GROSSES PIERRES.**

Prix du séjour : 330 euros + carte d'adhérent à l'association
Familles Rurales.

EN QUELQUES MOTS :

Le séjour est dirigé par Mathieu BURGER, directeur BAFD depuis 2006 et qui dirige chaque année des séjours pour les adolescents. Avant le départ, une réunion de présentation de l'équipe et du séjour sera proposée aux jeunes et aux parents afin que chacun découvre son fonctionnement. 4 animateurs composeront l'équipe d'animation.



Installés dans des chambres de 2 à 6 places, les jeunes participeront avec les animateurs à la vie collective : préparation des repas, gestion du gîte, entretien des chambres, organisation du matériel, vaisselle...

Au-delà des sorties sur les pistes de ski, nous proposerons chaque jour des animations selon un thème qui sera présenté lors de la réunion avec les parents. En début de séjour, les enfants « débutants » bénéficieront d'un cours de ski par des moniteurs ESF.

30 JEUNES SERONT ACCUEILLIS PAR L'ÉQUIPE D'ANIMATION. LES INSCRIPTIONS SE FONT AUPRÈS DU RELAIS FAMILLES DE CEINTREY

ET NE SONT VALIDÉES QU'À RÉCEPTION :

De la fiche d'inscription

De l'autorisation parentale complétée et signée

De la fiche sanitaire de liaison

Du règlement de l'adhésion à Familles Rurales

De l'acompte du séjour (règlement total à donner avant le 1^{er} fevier 2015)

(Toutes les aides : CAF, - CE - MSA... - sont déductibles du coût du séjour sur présentation d'une attestation. Les chèques vacances sont acceptés et nous offrons la possibilité de régler en plusieurs fois).

BULLETIN D'INSCRIPTION :

Nom de l'enfant :Prénom :

Date de Naissance :

Responsable de l'enfant :

Adresse :

Code postal + Ville :

Mail :

Tél :

Autre tél (en cas d'urgence) :

Niveau de ski :

Joindre un acompte de 100 euros à l'ordre de Familles Rurales Ceintrey-Voinémont

AUTORISATION PARENTALE :

Je, soussigné(e) Mme/Mr Responsable légal de l'enfant

autorise le directeur du séjour organisé par l'association Familles Rurales de Ceintrey-Voinémont qui a lieu du dimanche 08 au samedi 14 février 2015

- à présenter mon enfant à un médecin en cas de soins à donner et à prendre toutes mesures rendues nécessaires par l'état de l'enfant.

- à le faire participer à toutes les activités du séjour et à être transporté par voiture particulière ou par transport en commun pour les besoins du camp.

- à reproduire librement et gratuitement des photographies de mes enfants dans ses différentes publications, y compris Internet, dans le cadre des activités et représentations de l'association.

A, le

Signature du responsable légal :

ADRESSE DE LIAISON :

Relais Familles : 2 rue du Mont 54134 Ceintrey 03 83 53 39 08
relaisfamillessantois@outlook.fr